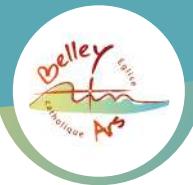


Église DES PAYS DE L'AIN

BULLETIN DIOCÉSAIN
N° 12 • 1^{ER} DÉCEMBRE 2025



« Le Messie des pauvres et pour les pauvres »

Le commencement du mois de décembre coïncide avec l'entrée dans le temps de l'Avent. Tout au long de ce mois nous allons donc nous préparer à accueillir celui dont saint Paul témoigne qu'il « s'est fait pauvre à cause de vous, pour que vous deveniez riches par sa pauvreté » (2 Co. 8, 9).

Dans sa récente exhortation apostolique « *Dilexi te* » sur l'amour envers les pauvres, le pape Léon XIV enseigne que la pauvreté a touché tous les aspects de la vie du Christ, depuis sa naissance à Bethléem dans d'humbles conditions ; la fuite en Égypte ; l'exclusion de Nazareth dès le début de sa vie publique. Et il n'y a pas de lieu accueillant même pour sa mort et sa sépulture. « *Il se présente au monde non seulement comme le Messie pauvre, mais comme le Messie des pauvres et pour les pauvres* » (n° 19).

Le pape enseigne également que « *Dès les premiers siècles, les Pères de l'Eglise ont reconnu dans les pauvres un moyen privilégié d'accéder à Dieu, une manière particulière de le rencontrer.* » (n° 39). Il précise : « *Les pauvres ne sont pas une catégorie sociologique, mais la*

chair même du Christ » (n° 110, citant François). Et il ajoute que la charité envers les nécessiteux a été aussi comprise « *comme une expression concrète de la foi dans le Verbe incarné* » (n° 39).

Voilà des indications précieuses pour orienter notre préparation à Noël : d'abord une invitation à changer notre regard sur les pauvres pour voir en eux ceux en qui Jésus aime se montrer. Ensuite un appel pressant à manifester aux pauvres que Dieu a entendu leur cri et à leur signifier par notre charité concrète la préférence de Dieu pour eux. Si nous faisons ainsi, alors le Jubilé de l'Espérance ne sera pas une parenthèse dans notre vie, mais un tremplin pour vivre davantage l'Évangile.

Mgr Pascal Roland

Agenda DE L'ÉVÊQUE

• Mardi 2 décembre

Rencontre des prêtres du doyenné
La Côte à Montluel

Inauguration des nouveaux locaux
de l'école Notre Dame à Bourg en
Bresse

• Mercredi 3 décembre

Visite au patronage de Belley

• Jeudi 4 décembre

Assemblée générale extraordinaire
de l'Association diocésaine

Conseil diocésain des Affaires
économique, Collège des
consulteurs et Conseil
d'administration

Collège des consulteurs

Soirée avec les internes de
l'institution Lamartine à Belley

• Vendredi 5 décembre

Célébration anticipée de la Fête
de l'Immaculée Conception à
l'Institution Lamartine à Belley

• Samedi 6 décembre

Ordination sacerdotale de Fr.
Maximilien-Marie, chartreux à
Bénonces

Rencontre de la communauté à la
chartreuse de Portes

• Dimanche 7 décembre

Institution d'Augustin BENOIST à
l'acolytat à Villars les Dombes

Veillée de louange à Ars

• Lundi 8 décembre

Rencontre de l'économie et du
vicaire général

Point avec la déléguée épiscopale
communication-information

Bilan de l'Ecole de Prière des Jeunes

• **Mardi 9 décembre**

Rencontre provinciale des exorcistes et de leurs équipes à Ars

• **Mercredi 10 décembre**

Rencontre des prêtres du doyenné Plaine de l'Ain à Ambérieu en Bugey

• **Jeudi 11 décembre**

Fraternité missionnaire diocésaine

Rencontre des prêtres aînés à l'Orée de Seillon

• **Vendredi 12 décembre**

Conférence des tutelles de l'Enseignement catholique

• **Samedi 13 décembre**

Confirmations pour le doyenné de Dombes à Montmerle sur Saône

• **Dimanche 14 décembre**

Jubilé des prisonniers au centre pénitentiaire de Bourg en Bresse

• **Lundi 15 décembre**

Rencontre du nouveau commandant du Groupement de gendarmerie de l'Ain

• **Mardi 16 décembre**

Rencontre des prêtres du doyenné Val de Saône à Ars

Conseil diocésain des Affaires économiques de l'Association diocésaine

• **Mercredi 17 décembre**

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général

• **Jeudi 18 décembre**

Rencontre de l'économie et du vicaire général

Messe et déjeuner avec le personnel de l'évêché

Soirée avec l'aumônerie étudiants-jeunes professionnels à Notre-Dame de Bourg en Bresse

• **Vendredi 19 décembre**

Cours au séminaire d'Ars

Institution à l'acolytat au séminaire d'Ars

Soirée festive au séminaire d'Ars

• **Mercredi 24 décembre**

Confessions à la maison paroissiale de Belley

Messe des familles à la cathédrale de Belley

Messe de la nuit à la cathédrale de Belley

• **Jeudi 25 décembre**

Messe à la cathédrale de Belley

• **Du vendredi 26 décembre au vendredi 2 janvier**

Prédication d'une retraite pour jeunes en discernement de vocation à l'Abbaye Saint Benoît sur Loire

• **Dimanche 4 janvier**

Clôture du jubilé Pèlerins d'espérance à Ars



Informations OFFICIELLES

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE JEUDI 4 DÉCEMBRE

PASCAL ROLAND



ÉVÉQUE DE BELLEY-ARS

Bourg-en-Bresse, le 10 novembre 2025

Aux Membres Titulaires
de l'Association Diocésaine de Belley-Ars

CONVOCATION

Vous êtes conviés à participer à une **Assemblée Générale Extraordinaire** de l'Association Diocésaine de Belley-Ars (ADBA)

Jeudi 4 décembre 2025 de 9h30 à 9h45
Salle Lagrange à l'évêché

Ordre du jour:

- Renouvellement du mandat de Grant Thornton, Commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

S'il existe un empêchement irrémédiable rendant impossible votre présence physique vous aurez la possibilité de suivre cette Assemblée générale extraordinaire en suivant le lien qui vous est transmis avec cette convocation. En cas d'absence, je vous prie de bien vouloir renvoyer votre pouvoir en complétant le formulaire ci-joint.

Je vous invite également à participer au temps de travail qui se déroulera avec le CDAE et le Conseil d'Administration, immédiatement après cette Assemblée générale extraordinaire. Lors de cette rencontre, M. Philippe Guyard, coordinateur de l'audit économique du diocèse réalisé en mai dernier, présentera les observations et recommandations des auditeurs. Il nous assistera également dans la hiérarchisation des réponses et dans l'élaboration d'un processus de réaction adapté.

À l'issue de cette réunion, nous partagerons un repas convivial. Afin d'organiser au mieux l'événement, je vous prie de bien vouloir confirmer votre présence par mail avant le 28 novembre, à l'adresse suivante secretariat.economie@belley-ars.fr.

Vous remerciant de votre généreuse disponibilité, je vous assure de mes sentiments cordiaux et reconnaissants.



Évêché - 31 rue Dr Nodet - CS 60154 - 01004 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél 04 74 32 86 40 - Courriel secretariat.eveque@belley-ars.fr

DISCOURS DE CLÔTURE DU COLLOQUE 2025 « LES RELIGIONS PARTENAIRES DE LA LAÏCITÉ »

120^{ème}

anniversaire de la loi de 1905
sur la séparation des Églises et de l'État

Scène Nationale de Bourg-en-Bresse
Esplanade de la Comédie

9 cours de Verdun

Samedi 22 novembre 2025

de 8h45 à 17h



L'an dernier on a célébré le centenaire de l'accord Poincaré-Ceretti de 1924. Deux colloques, l'un à Rome (en mai 2024, au siège de l'ambassade de France près le Saint-Siège), l'autre à Paris (en janvier 2025, au Quai d'Orsay), ont marqué la célébration de ce centenaire. Les actes de ces deux colloques ont été rassemblés dans un ouvrage publié en septembre dernier. Je vous invite à en prendre connaissance. Ces colloques ont été l'occasion de relire le chemin parcouru et de faire un point d'étape, afin d'apprécier où nous en sommes et de se donner des repères pour la poursuite de la route.

Les divers intervenants de ces deux colloques ont pratiquement tous souligné combien l'accord de 1924 entre l'État français et le Saint-Siège avait heureusement mis fin à un conflit et avait per-

mis de sortir d'un vide juridique qui grevait la relation depuis la loi de séparation de 1905. Les parties en présence avaient en effet eu la sagesse et l'intelligence de dialoguer et de faire chacune des pas décisifs pour débloquer la situation. Ces pas décisifs ont été l'aboutissement d'un long processus, le fruit d'un double mouvement, prenant ses racines dans la voie diplomatique et le pragmatisme. D'une part, l'Eglise catholique a accepté le principe de la séparation. D'autre part, l'État a accepté de tenir compte de la spécificité de la religion catholique, savoir son organisation sous l'autorité d'un évêque et en communion avec le Saint-Siège, en conformité avec les règles du Droit canonique.

Cet accord de 1924 a été le repère qui a éclairé le dialogue durant 100 ans et a permis des relations généralement paisibles et harmonieuses.

En matière de religion le paysage de notre société a connu des changements notables ces dernières décennies, avec d'une part la forte baisse du catholicisme et une forte progression du nombre de citoyens qui se déclarent sans religion (plus de 50 % d'entre eux) ; et d'autre part, l'accroissement de la diversité religieuse et l'émergence de nouveaux cultes, pratiquement l'islam, les évangéliques et le bouddhisme. Soulignons au passage qu'en Europe, la France compte numériquement à la fois la 1^o communauté juive et la 1^o communauté musulmane. Une difficulté majeure provient du fait que les autres religions ont une organisation propre qui n'a pas grand-chose de commun avec celle de la religion catholique, qui, soit dit au passage, ne se limite pas à l'aspect cultuel, mais comprend aussi un volet éducatif et un volet caritatif absolument indissociables.

La Loi du 24 août 2021 a revisité celle de 1905, pour conforter le respect des principes de la République. Il est intéressant d'observer et de noter qu'en 2022-2023 cette nouvelle loi a donné l'occasion à un nouvel échange de lettres entre l'État français et le Saint-Siège, concrètement entre la Première ministre, Mme Elisabeth Borne, et le nonce apostolique, M^{gr} Celestino Migliore. Et il est important de sou-

ligner que cet échange de lettres a confirmé la continuité et l'actualité de l'accord Poincaré-Cerretti de 1924. Il y a donc eu pérennisation des garanties exprimées en 1924.

Comme vous avez pu le constater, le présent colloque s'est inscrit dans la continuité des réflexions conduites l'an dernier autour du centenaire du statut qui règle la relation entre l'État français et l'Eglise catholique. En nous partageant le fruit de leurs travaux et recherches universitaires, des personnalités compétentes en histoire et en droit nous ont aidés et encouragés à continuer d'entretenir un climat de dialogue en prenant appui sur les acquis de l'histoire et du Droit.

Si nous voulons éviter le retour de crispations, voire d'oppositions, il nous revient maintenant à tous de diffuser largement les lumières que nous avons reçues. Mercredi dernier, 19 novembre, les évêques de la Province de Lyon (c'est-à-dire des 8 diocèses qui correspondent à la Région Rhône-Alpes) étaient réunis à l'archevêché de Lyon avec leurs vicaires généraux et leurs économies.

À l'issue d'un temps d'échange sur le thème de la laïcité, tous ont conclu à l'urgence de former et d'informer, tant en interne qu'à l'externe, car il y a une profonde méconnais-

sance de ce que sont la laïcité, la liberté de culte, le contenu de la loi de 1905... Pour aller dans ce sens, nous qui avons bénéficié de l'apport précieux de ce colloque, nous avons donc maintenant le devoir impérieux de partager ce que nous avons reçu. Nous savons combien il est essentiel d'aider nos concitoyens à prendre du recul, en prenant acte de tout ce qui nous a précédés ; en tirant les leçons de l'histoire ; en dépassant les réactions épidermiques pour aller considérer la réalité objective ; en appréciant le positif et les avantages de ce qui a été mis en place au fil du temps.

Mais nous sommes également conscients qu'il est aussi capital de demeurer vigilants pour que les principes qui ont prévalu durant cent ans ne soient pas remis en cause, au risque de briser un équilibre intelligent et respectueux de tous. La loi de 1905 a instauré un régime plutôt libéral, assurant la liberté de conscience et garantissant la liberté de culte, ce qui est facteur de paix sociale et d'unité nationale. On peut souligner que, depuis 1905, l'application libérale du Droit a toujours prévalu et que le Conseil d'État a toujours tranché en ce sens.

Mais la loi de 2021 confortant le respect des principes de la Répu-

blique (qu'on nomme parfois en abrégé « *loi CRPR* » ou encore « *loi de séparatisme* ») a quelque peu infléchi la manière d'envisager le rapport aux religions. Pour des raisons contextuelles qu'on comprend aisément, on a en effet observé un certain glissement d'un régime de confiance mutuelle à un climat de réserve et de contrôle.

Par ailleurs, la notion de laïcité n'est pas perçue de la même manière par tous. Mgr Eric de Moulins-Beaufort, ex-président de la CEF, disait lors du colloque de Rome : « *On voit apparaître une nouvelle figure de la laïcité, figure éclatée, l'accent étant mis parfois sur la lutte contre le radicalisme islamiste, parfois sur la résistance à toute idée de religion, parfois encore la méfiance séculaire face à l'Eglise catholique se combinant assez bien avec la complaisance pour l'islam.* »

Nous avons à faire valoir que le principe de la séparation et de la laïcité de l'État ne signifie ni indifférence, ni ignorance, ni hostilité, mais respect de toutes les religions et dialogue avec chacune. Nous avons également à rappeler que la loi dispose que les citoyens français ont le droit d'avoir une religion, d'en changer, ou de ne pas en avoir. Ils ont le droit d'exprimer leur opinion religieuse, d'afficher publi-

quement leur foi et de pratiquer le culte à la fois seuls et en groupe.

Seule une bonne formation permettra d'éviter que soit rallumée la guerre scolaire ; que l'expression religieuse soit restreinte au domaine privé ; et que la clause de conscience se trouve niée. Une bonne formation permettra de ne pas oublier, pour faire référence au titre de notre colloque, que les religions veulent être des partenaires loyaux de la laïcité. On se souviendra en particulier que l'Eglise catholique est un partenaire historiquement engagé au service du bien commun. On rappellera utilement qu'au fil des siècles, l'Eglise catholique a manifesté cet engagement au service du bien commun par ses initiatives nombreuses dans les écoles, le scoutisme, les patronages, les hôpitaux, les universités, les prisons, l'accueil et l'accompagnement des migrants, les œuvres caritatives et sociales, comme par exemple le Secours Catholique. Sans oublier non plus à présent sa contribution active au dialogue interreligieux et son implication dans le domaine de l'écologie intégrale. Il est à souligner que ces initiatives bénéficient à tous les citoyens sans acceptation de leurs croyances.

Pour terminer, soyons conscients que deux sujets majeurs se pré-

sentent maintenant devant nous : d'une part la gestion des églises communales ; d'autre part le respect de ce qu'on nomme, sans trop bien le définir d'ailleurs, le caractère propre de l'Enseignement catholique. Afin de résoudre de manière satisfaisante pour tous ces deux questions, il nous revient d'entretenir un climat de dialogue et de coopération s'inscrivant délibérément dans l'esprit de l'accord Poincaré-Ceretti de 1924.

+ Pascal ROLAND

PHOTOS DU COLLOQUE LES RELIGIONS PARTENAIRE S DE LA LAÏCITÉ

Intervenants du matin sur les fondements de la loi de séparation des églises et de l'état.

- 9h15 : Ouverture par M. le sous-préfet de Belley



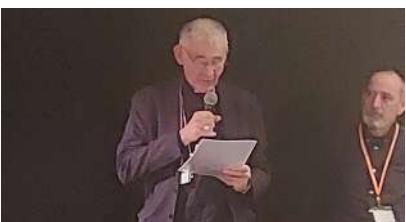
- 9h30 : Père Daniel MOULINET
La séparation : pourquoi ? Comment ?



- 10h30 Père André DAHER
La laïcité libanaise



- 11h15 : Table-ronde-ronde sur l'état des lieux de la loi de séparation des églises et de l'état avec le père Daniel MOULINET, le père André DAHER. Débat animé par Isabelle BERGER, directrice de RCF Pays de l'Ain
 
- 14h00 : Emmanuel TAWIL
Droit civil et droit canonique
 
- 14h30 : Jacques PREVOTAT
Les associations cultuelles
 
- 15h00 : Bernard LEGRAS
DU Connaissance de la laïcité
 
- 15h30 : Dominique AVON :
L'enseignement du fait religieux
 
- 16h15 : Table ronde sur les conséquences actuelles de cette loi avec Mme Véronique BAUDE, Mme Magali GOYON et M. Olivier GUIDI
 
- Conclusion : M. le sous-préfet de Belley, référent Laïcité et Mgr Roland, évêque
 



GROUPEMENT PAROISSIAL DE SAINT-DENIS-PÉRONNAS (ERRATUM)

Une erreur s'étant glissée dans la liste des paroisses du groupement paroissial de Saint-Denis-Péronnas, promulguée dans le numéro précédent d'Eglise des Pays de l'Ain (EPA 2025, n°11, p. 8), la liste complète est redonnée ici : « *Saint-Denis-lès-Bourg, Buellas, Lent, Montcet, Montracol, Péronnas, Polliat, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Rémy, Servas* ».

TRANSFORMEZ VOS DONS AVEC LE NOUVEAU SITE SÉCURISÉ ET FACILE À UTILISER !



Depuis le 1^{er} novembre 2025, un nouveau site de dons sécurisé est en ligne. Plus moderne et intuitif, ce site vous permet de faire un don en quelques clics depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Denier, quête, offrande, chantiers diocésains, projets pastoraux, soutenez la vie de l'Église dans l'Ain : [cliquez et vous verrez !](https://don.belley-ars.fr/)

L'adresse du site de dons est inchangée :
<https://don.belley-ars.fr/>



Nouveautés à découvrir :

- Vous pouvez désormais mensualiser votre don en ligne
- Différents moyens de paiement sont désormais proposés : CB, VISA, Paypal, Apple Pay, Google Pay, Mastercard, American Express
- Un message de remerciement apparaît sur le site après chaque nouveau don réalisé en ligne, merci pour votre générosité !

DÉCÈS

Sont recommandés aux prières du diocèse

- **Dom Dominique DECRAENE**, père chartreux de Notre-Dame de Portes, décédé à l'âge de 86 ans, le dimanche 2 novembre 2025. Ses funérailles ont été célébrées le mardi 4 novembre en l'église de la chartreuse Notre-Dame de Portes, suivies de son inhumation au cimetière de la chartreuse. Né le 9 janvier 1939 à Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne), il entre au séminaire des Carmes (Paris) en 1957 puis à la Trappe d'Aiguebelle en 1962. Mais avant la fin de son noviciat chez les trappistes, il rejoint l'Ordre des chartreux à La Valsainte (Suisse), en 1963. Il y prononce ses vœux solennels le 8 décembre 1968 et est ordonné prêtre le 13 juillet 1969 à Fribourg (Suisse). Il exerça la charge de vicaire du prieur à La Valsainte (1985-1989) et à Portes (1989-2014). Tétraplégique depuis plus de huit ans, il était hospitalisé à Bourg-en-Bresse.

- **Melle Marie-Sixtine DURUPT**, vierge consacrée du diocèse de Belley-Ars, décédée dans le service des soins palliatifs de l'Hôpital de Chambéry, le vendredi 24 octobre 2025, à l'âge de 52 ans. Ses funérailles ont été célébrées le 31 octobre 2025 en la cathédrale de Belley, suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Culoz. Née à Valence, 7^{ème} enfant d'une famille militaire, elle était originaire du Bugey par sa famille maternelle. Elle était professeur de lettres classiques au collège d'Artemare et résidait à Linod (village de Vieu). Après des études littéraires et deux essais de vie contemplative (dominicaine et carmélitaine), elle s'était orientée en 2004 vers l'Ordre des Vierges consacrées dans lequel elle fut consacrée le 16 juin 2012, en la chapelle du Carmel du Saint Curé (Ars-sur-Formans).



MOUVEMENT DU PERSONNEL

Voici ses propres mots d'adieu :
« Je n'ai qu'un désir c'est de rejoindre mon époux Jésus, ma vie n'a jamais eu que ce but, j'apprécie et mon cœur se réjouit, réjouissez-vous avec moi et tournez-vous vers Lui. »

- **Madame Lucie FRIESS**, mère de l'abbé Pierre Friess, curé du groupement paroissial de Villars-lès-Dombes, décédée à l'âge de 88 ans, le 15 octobre 2025. Ses funérailles ont été célébrées le 18 octobre 2025 en l'église de Villars-Les-Dombes, suivies de son inhumation dans le cimetière de Saint-Nicolas de Macherin (38) le lundi 20 octobre 2025.
- **Sr Denise JEGONDAY**, sœur de la communauté des sœurs maristes de Belley. Ses obsèques ont été célébrées mardi 25 novembre à 10h30 dans la chapelle de Bon Repos. Elle venait de fêter ses 101 ans !



- **Mme Florence ROUSTAN**
Secrétariat, Accueil et communication DDEC
04 74 32 86 60
f.roustan@ddec-belley-ars.eu
secretariat@ddec-belley-ars.eu

« Après 30 ans de carrière dans la logistique, j'ai rejoint l'équipe de la Direction Diocésaine ou j'occupe ce poste polyvalent. Grâce à cette nouvelle mission au sein de l'Enseignement catholique, ma vie professionnelle prend un sens nouveau en accord avec mes valeurs. »

Que le Seigneur les accueille dans sa Paix !

MARCHE POUR L'ÉVANGILE LES TROIS CLOCHERS ET LA VALLÉE DU SURAN

Nous étions 23 participants au départ de la « Marche avec l'Évangile » du samedi 8 novembre : « Les trois clochers et la vallée du Suran », préparée par nos amis Josée et Bernard LIMON. Rendez-vous avait été donné devant l'église de Rignat où le père Pierre CATTIN nous attendait pour nous saluer, et son frère Paul pour nous en faire la visite avec son talent d'historien bien connu dans notre diocèse. La paroisse de RIGNAT a été créée au X^{ème} siècle, elle a pris sa dimension actuelle au XIX^{ème} siècle. La rénovation intérieure (peintures, vitraux, sculptures) a été prise en charge par l'association Acteurs; les paroissiens se sont toujours investis pour leur église.



Nous quittons Rignat et prenons la direction du village de Bohas à travers prairies et forêts sous le ciel

bleu et dans une magnifique lumière d'automne qui nous réjouit l'âme.



Bohas est au creux de la vallée, le village est traversé par le Suran. Sur la façade de l'église nous sommes interpellés par deux curiosités incrustées dans la pierre : sur la gauche de la porte la forme d'un lutrin, sur la droite un bénitier.



Il nous faut remonter dans l'histoire : par exemple les rites interdisant alors aux non baptisés de pénétrer dans l'église, ou encore les

nouveau-nés qui étaient baptisés sur le parvis de l'église.

A la sortie de Bohas, nous montons sur Champ Gadot : vue magnifique sur la vallée. C'est là que nous prenons le temps de prière pendant lequel nous partageons l'Evangile du lendemain, la colère de Jésus au temple : « *Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce.* »

Nous descendons ensuite sur Meyriat où nous attendent Marie-Pierre et Jean-Claude CHARPIGNY. Repas tiré des sacs dans la cour de la mairie, tables et chaises sont les bienvenues après la marche de la matinée. Nos hôtes nous offrent le café : merci pour votre accueil ! Les conversations vont bon train, il est temps d'y mettre fin et de prendre le chemin du retour. Au paravant nous prenons le temps de nous arrêter à l'église, Marie-Pierre sera notre guide.

Une association : « *Les amis de l'Église de Meyriat* » s'est récemment chargée de sa restauration.

Notre attention est attirée par les nouveaux vitraux qui représentent le travail à travers la représentation des artisans de nos campagnes. Nous revenons sur Rignat, tout le monde est en forme après 14 km de marche. Josée et Bernard nous invitent à passer par leur maison pour goûter à leur délicieux vin de Cerdon, merci à vous pour cette belle journée !

Nous nous quittons en gardant dans le cœur le refrain de notre temps de prière : « *Je veux chanter ton amour, Seigneur, chaque instant de ma vie ...* »

Maurice Simplex



LE MERVEILLEUX SIGNE DE LA CRÈCHE

Le Merveilleux signe de la crèche

(Inspiré de la lettre apostolique du pape François sur la signification et la valeur de la crèche, du 1er décembre 2019)

Représenter la naissance de Jésus, c'est **annoncer le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu** avec simplicité et joie ! Dès l'enfance, on apprend la riche spiritualité populaire de la crèche par nos parents et nos grands-parents. La crèche fait partie du processus doux et exigeant de la transmission de la foi de génération en génération. Dès l'enfance et ensuite à chaque âge de la vie, elle nous apprend à contempler Jésus, à ressentir l'amour de Dieu pour nous, à vivre et à croire que Dieu est avec nous et que nous sommes avec lui, tous fils et frères grâce à cet Enfant qui est Fils de Dieu et de la Vierge Marie ; et à éprouver en cela le bonheur.



Un peu d'histoire...

L'origine de la crèche se trouve surtout dans certains détails évangéliques de la naissance de Jésus à Bethléem. Saint Luc dit très simplement que Marie « *mit au monde son fils premier-né* ; elle l'emmaillota et le coucha dans une mangeoire, car il n'y avait pas de place pour eux dans la salle commune » (2,7). Jésus est couché dans une mangeoire, appelée en latin *praesepium*, d'où la crèche.

Au début du Ve siècle, le pape Sixte III fait construire à Rome une première imitation de la grotte, dans l'église nommée Sainte-Marie-à-la-crèche - qui deviendra Sainte-Marie-Majeure - pour accueillir les morceaux de bois de la prétendue véritable mangeoire de Bethléem, ramenés de Palestine.

En 1223, dans la forêt de Gubbio tout près d'Assise, saint François reconstitue pour la première fois la scène de Noël : un âne, un bœuf et surtout une mangeoire de paille sur laquelle le prêtre célèbre l'Eucharistie ; il montre ainsi à toutes les personnes qui s'étaient rassemblées autour de lui dans la grotte,

le lien entre l'Incarnation du Fils de Dieu et l'Eucharistie. La crèche est ainsi réalisée et vécue comme une participation au mystère.

Les crèches que nous connaissons aujourd'hui, rassemblent la plupart du temps en une même scène la Nativité, l'adoration des bergers et celle des Mages. Cette représentation traditionnelle remonte au XVI^e siècle, où elle connaît un certain succès du pourtour méditerranéen (Espagne, Italie), au Nord (Alsace) et à l'Est de l'Europe. En France, C'est après l'interdiction faite pendant la Révolution de présenter en public des scènes religieuses qui favorise le développement des crèches domestiques et le commerce de petits personnages en plâtre peint, qui seront appelés plus tard des santons, d'un mot provençal signifiant « petit saint ».

Faire une crèche dans nos églises et nos maisons nous aide à revivre l'histoire vécue à Bethléem. Depuis ses origines franciscaines, la crèche est une invitation à ressentir la pauvreté que le Fils de Dieu a choisie pour



lui-même dans son incarnation.

Les signes de la Crèche

Comme l'explique le pape François, chaque santon, chaque élément de la crèche est un signe : En premier lieu, le contexte du **ciel étoilé dans l'obscurité et dans le silence de la nuit** n'est pas qu'une représentation fidèle des évangiles mais bien la marque de Dieu, lumière toujours présente dans les moments sombres de nos vies.

L'ajout des montagnes, des ruisseaux, des **moutons et des bergers** rappelle que la création toute entière participe à la venue du Messie ; **les anges et l'étoile de Bethléem** nous appellent à nous mettre en route pour l'adoration du Seigneur.

Nous rapprochant de Marie et Joseph : **Marie** contemple son enfant et le montre à ceux venus le voir. Le santon de Marie nous rappelle ce grand mystère qui impliqua cette jeune fille quand Dieu frappa à la porte de son cœur immaculé. À l'annonce de l'ange qui lui demandait de devenir la mère de Dieu, Marie répondit pleinement :

«Voici la servante du Seigneur; que tout m'adviene selon ta parole » (Lc 1, 38). Ses paroles sont pour nous tous le témoignage de la façon de s'abandonner dans la foi à la volonté de Dieu. Nous voyons en elle la Mère de Dieu qui ne garde pas son Fils seulement pour elle-même, mais demande à chacun d'obéir à sa parole et de la mettre en pratique.



À côté de Marie, en protecteur de l'Enfant et de sa mère, se trouve saint **Joseph**. Il joue un rôle très important dans la vie de Jésus et de Marie. Il est le gardien qui ne se lasse jamais de protéger sa famille. Quand Dieu l'avertira de la menace d'Hérode, il n'hésitera pas à émigrer en Égypte (cf. Mt 2, 13-15). Et ce n'est qu'une fois le danger passé, qu'il ramènera la famille à Nazareth. Premier éducateur de Jésus enfant et adolescent, Joseph portait dans son cœur le grand mystère qui enveloppait Jésus et Marie son épouse. En homme juste, il s'est toujours confié à la volonté de Dieu et l'a mise en pratique.

Le cœur de la crèche commence à battre quand, à Noël, nous y déposons le santon de l'Enfant Jésus. Dieu se présente ainsi, dans un enfant, pour être accueilli dans nos bras. C'est dans cette condition d'enfant, faible et fragile, que Dieu révéla la grandeur de son amour qui se manifeste dans un sourire et dans l'extension de ses mains tendues vers tous. Ainsi la crèche, tout en nous montrant comment Dieu est entré dans le monde, nous invite à devenir les disciples du Seigneur si nous voulons atteindre le sens ultime de la vie. Lorsque s'approche la fête de l'Épiphanie, nous ajoutons dans la crèche les trois santons des Mages. Observant l'étoile, ces sages et riches seigneurs de l'Orient, s'étaient mis en route vers Bethléem pour connaître Jésus et lui offrir comme présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Ces dons ont aussi une signification allégorique : l'or veut honorer la royauté de Jésus ; l'encens sa divinité ; la myrrhe sa sainte humanité qui connaîtra la mort et la sépulture. Le long et dangereux voyage des Mages nous enseigne qu'on peut partir de très loin pour rejoindre le Christ. A leur image, tout chrétien est appelé à réfléchir sur sa responsabilité d'évangélisateur : Cha-

cun de nous porteur de la Bonne Nouvelle, chacun de nous témoin de la miséricorde et de la joie d'avoir rencontré l'amour de Dieu.

Partout, et sous différentes formes, la crèche parle de l'amour de Dieu, le Dieu qui s'est fait enfant, dans l'humilité pour nous dire combien il est proche de nous, quelle que soit notre condition. Propositions et découvertes locales



Pour accompagner votre démarche dans ce temps de l'Avent, nous vous proposons de découvrir la crèche diocésaine qui sera présentée du 29 novembre 2025 au 8 janvier 2026 à l'église abbatiale de Notre-Dame des Dombes ; elle a été réalisée en terre cuite modelée par un groupe d'amis pour les 200 ans de la création du nouveau diocèse de Belley. Liés par un même désir de créativité artistique et de recherche de beauté, ils ont su se compléter et enrichir leurs talents pour faire naître cette belle œuvre au service de l'Espérance. Retrouvez également comme chaque année l'incontour-

nable exposition dédiée aux crèches du monde à l'église Saint-Symphorien d'Ambérieu-en-Bugey et bien sûr, laissez-vous toucher par les merveilles de Noël en contemplant les crèches de vos églises et vos foyers.

Annick Doméracki pour la CDAS de Belley-Ars.

CALENDRIER DE L'AVENT À LA SUITE DES FIGURES DE SAINTETÉ DU DIOCÈSE

Pour préparer Noël, nous vous proposons un calendrier de l'Avent numérique pour découvrir chaque jour un saint ou un bienheureux du diocèse. Chaque jour, vous pourrez écouter un **podcast** racontant la vie et le message d'un saint (par ex : St Jean-Marie Vianney, St Vincent de Paul, St Pierre Chanel, St Anthelme, Sr Rosalie Rendu), découvrir un **fait marquant** ou une anecdote sur sa mission, et faire une **courte prière en famille** pour avancer ensemble vers Noël. Vous pouvez accéder au calendrier via le QR code ci-dessous. Bonne marche vers Noël !

Mariika Ajagama et Marie Quicoc pour le Service communication de Belley-Ars



LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT À ASSISE

Il y a tout juste un an, lors du séminaire de Divonne, avec Séverine, nous avions la joie d'annoncer aux chefs d'établissement que nous serions à Assise en octobre 2025. 48 chefs d'établissements, l'équipe de la DDEC, Monseigneur ROLAND et le père Frédérique ont pris la route ou plutôt les airs du 17 au 20 octobre pour vivre un séminaire sur les terres de Saint François et Sainte Claire à Assise.



Au cœur de cette année où nous allons ré écrire nos orientations diocésaines, le souffle d'Assise nous a porté ! Assise, lieu ô combien symbolique du parcours de Saint François, Sainte Claire, de Saint Carlos Ucutis, Assise, Ville de Paix, ou Saint Jean Paul II initia les rencontres autour de la Paix, initiative reprise par le Pape François !



En arrivant à Assise, nous avons pu rencontrer une sœur franciscaine nous raconter la vie et l'espérance de Saint Carlo ACUTIS, premières découvertes au cœur d'Assise et du lieu du dépouillement de François. Le soir, une rencontre d'une très grande richesse, avec Marco BARTOLI, un des fondateurs de la communauté San Egidio !



Le lendemain, au cours de conversations spirituelles, nous avons mis nos orientations diocésaines au cœur des évangiles. Nous sommes partis à la découverte de la vie de Saint François, au cœur de la Basilique accompagnés par une sœur qui a su nous transmettre son message. Quelle belle célébration, au cœur de cette basilique ! La journée se poursuivit par une marche à travers Assise nous conduisant à la découverte de Sainte Claire !

Le dimanche, nous avons eu la chance de prendre le temps de découvrir la toute nouvelle exhortation apostolique de notre pape Léon XIV, « Je t'aimé », accompagné par notre évêque monseigneur ROLAND.

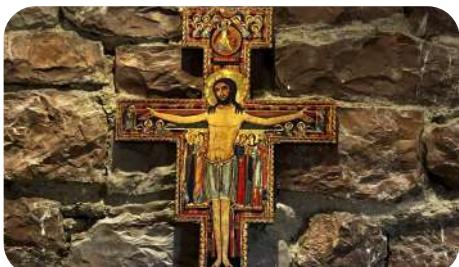


Nous sommes partis ensuite découvrir une autre facette de la vie de Saint François aux Carcéri, au cœur de la montagne. Au retour, nous avons visité Saint Damien et célébré en ce lieu symbolique. La fin de journée fut marquée par une veillée d'anthologie organisée par nos chefs d'établissement !



Un séminaire, un chemin, une halte, une respiration, un temps de pèlerinage et de fête, un temps pour soi, un temps pour les autres, un envoi en mission, en tout cas, un très beau moment d'unité et de communauté pour les acteurs de l'enseignement catholique de notre diocèse.

*Sylvain Lantagnet,
Directeur de l'Enseignement catholique de l'Ain*



Lundi, il fallut repartir pour Rome et penser à rentrer, mais nous ne pouvions finir ce séminaire sans découvrir la basilique Sainte Marie des Anges et célébrer tout près du cœur de Saint François.

Jubilé ARS 2025

CLÔTURE DE L'ANNÉE JUBILAIRE DU CENTENAIRE DE LA CANONISATION DE SAINT JEAN-MARIE VIANNEY



A l'occasion de la solennité de la Toussaint, le Jubilé du centenaire de la canonisation de saint Jean-Marie Vianney a été clôturé solennellement au sanctuaire d'Ars. Les célébrations ont été présidées par Mgr Celestino Migliore, nonce apostolique en France, en présence de Mgr Pascal Roland, évêque du diocèse et du P. Rémi Griveaux, recteur du sanctuaire d'Ars.

Ce « festival de la Sainteté » a été rythmé par des messes et des temps de prière, des témoignages, des conférences, mais aussi par des visites guidées du sanctuaire ainsi que la représentation du spectacle vivant sur la vie du Curé d'Ars « *J'ai vu Dieu dans un homme* ».



La journée du samedi 1^{er} novembre a débuté avec la « procession des saints » de la basilique jusqu'à l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde où Mgr Migliore a célébré la messe.



Durant l'après-midi deux témoignages étaient proposés dans la basilique, suivis des vêpres. Le soir, une veillée « sainteté » a été proposée avec la vénération des reliques du saint Curé. Dimanche 2 novembre, un parcours spirituel et une démarche pour le Jubilé ordinaire de 2025 ont été organisés. Enfin, la clôture définitive du Jubilé a été célébrée le soir avec « l'extinction de la lanterne du Jubilé d'Ars ».

« Ce que Dieu a fait, il continue à le faire» Cette année jubilaire a été manifestement porteuse d'espérance pour tous les pèlerins et au-delà.



Le père Rémi Griveaux, témoigne sur le site Zénit : « Pendant ce jubilé, la grâce de saint Jean-Marie Vianney a été répandue à Ars. Notamment pour les prêtres, qui ont pu approfondir le cadeau que Dieu fait à travers le Curé d'Ars, à la fois comme pasteur exemplaire dans sa personne et dans sa manière d'exercer son ministère. » Le P. Rémi Griveaux partage aussi sa joie de constater tant de grâces reçues par tous les autres pèlerins, laïcs et religieux. Il se réjouit que « tout le monde ait pu trouver sa place pendant cette année jubilaire. Quand les gens viennent ici, ils viennent voir le Curé d'Ars, ils viennent se confesser, ils viennent de partout. Et lui les accueille, les fait entrer dans la miséricorde de Dieu et ils repartent heureux ». Pour la suite des fruits de cette année jubilaire, le P. Griveaux ne manque pas d'exhorter les catholiques à profiter des grâces reçues à Ars : « Pendant le jubilé, vous avez fait l'expérience de la vie évangélique, la communion et la fraternité. Appuyez-vous sur ce que vous avez vécu, c'est une grâce : faites-la grandir et avancez au large !

Une année de grâce s'achève, la joie perdure

Lancée le 1^{er} novembre 2024, cette année jubilaire a été riche en événements jubilaires : Jubilé des consacrés, Jubilé des Jeunes, Jubilé des bénévoles, Jubilé des Diaires et des Catechistes, Jubilé des Servants d'Autel et des Servantes d'Assemblée, le Jubilé des évêques, Jubilé des Artisans & Commerçants, Jubilé des Artistes, Jubilé de la Paroisse d'Ars, Jubilé des familles, des « Vianney » et des « Jean-Marie », Jubilé du Monde Agricole, Jubilé des Malades et des Soignants, Jubilé des personnes seules, le Jubilé des Prêtres et des Curés, le Jubilé des Séminaristes, le Jubilé des Grands-parents et des personnes âgées. Sans oublier les principaux temps forts : la Fête de l'arrivée du Saint Curé le 9 février 2025, la fête du centenaire de la Canonisation le 31 mai, et la fête du Saint Curé le 4 août. Durant ces différents rendez-vous de très nombreux prêtres et laïcs sont venus se ressourcer, retrouver force et miséricorde ou confier leur propre vocation au sanctuaire d'Ars. En tout, un demi-million de pèlerins sont venus cette année rendre grâce pour les 100 ans de la canonisation du saint Curé.

« LE CURÉ D'ARS » A TIRÉ SA RÉVÉRENCE SOUS UN TONNERRE D'APPLAUDISSEMENTS !



Au terme de ses onze représentations, les cent comédiens et figurants du spectacle « *J'ai vu Dieu dans un homme* » ont reçu une standing ovation d'un public conquis, dans une église pleine à craquer.



Depuis le 31 octobre, près de 8 000 spectateurs ont applaudi ce projet d'envergure, devenu un véritable événement. Le public a salué le travail titanique de la metteuse en scène Marie-Cécile du Manoir, aussi bien dans ses recherches d'archives sur le Curé d'Ars que dans la qualité et l'originalité de sa mise en scène. Tous ont été impressionnés par sa capacité à diriger, pendant une année entière, une troupe d'une centaine de bénévoles. Les dialogues, empreints de spiritualité, de finesse psychologique et d'humour, ont également

marqué les esprits, tout comme le dévouement et l'enthousiasme des 150 participants ayant donné le meilleur d'eux-mêmes. Mention spéciale à Yves du Manoir, interprétant un Curé d'Ars plus vrai que nature, qui a bouleversé le public par son intensité et sa justesse.



Plus qu'un spectacle, « *J'ai vu Dieu dans un homme* » a été une véritable aventure humaine et spirituelle, un moment fort venu clore avec éclat le jubilé du centenaire de la canonisation du Curé d'Ars. Un immense bravo à Marie-Cécile du Manoir, à toute l'équipe artistique et technique, ainsi qu'aux bénévoles ! Et un grand merci à nos précieux partenaires !

L'association une histoire d'Ars

CLÔTURE DIOCÉSaine DU JUBILÉ UNIVERSEL

Le Jubilé universel, Jubilé de l'espérance, touche à sa fin.

Selon la bulle d'indiction, l'année sainte « *s'achèvera le dimanche 28 décembre 2025 dans les Églises particulières* ». À Rome, elle « *se terminera par la fermeture de la Porte Sainte de la Basilique papale de Saint-Pierre-du-Vatican, le 6 janvier 2026, Épiphanie du Seigneur* ».

Mgr Roland a demandé au conseil presbytéral de réfléchir à une démarche pour marquer la clôture du Jubilé en la reportant au dimanche 4 janvier, Solennité de l'Épiphanie (en Italie, cette fête est célébrée à la date fixe du 6 janvier).

Les paroisses vont recevoir durant l'Avent une image de Notre Dame de Beaumont (territoire de la paroisse de Chatillon-sur-Chalaronne) accompagnée d'une prière rédigée par des prêtres du diocèse. Cette carte sera distribuée aux messes de Noël. Les fidèles seront invités à dire cette prière jusqu'au 4 janvier, date de l'Épiphanie. Le jour de la fête, elle sera priée solennellement aux messes.

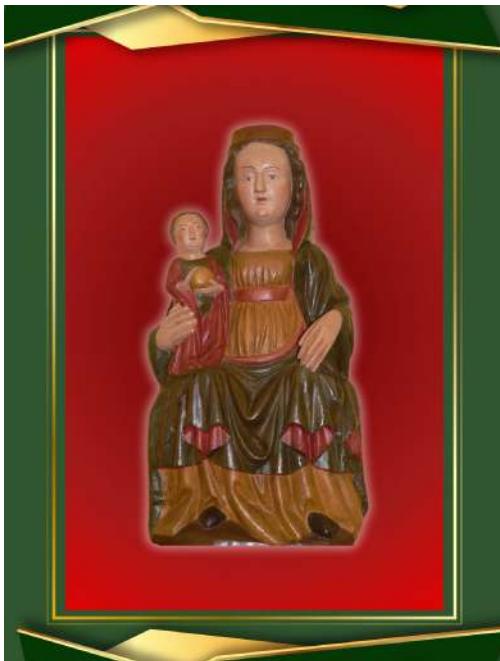
« *Puisse la force de l'espérance remplir notre présent, dans l'attente confiante du retour du Seigneur Jésus-Christ, à qui reviennent la louange et la gloire, maintenant et pour les siècles à venir.* » (Pape François, Bulle d'indiction)

Père Emmanuel Faure, secrétaire général du conseil presbytéral

Retrouvez dans la page suivante le visuel de la prière de la clôture diocésaine du Jubilé universel.

Statue de la Vierge Notre-Dame-de-Beaumont, copie en plâtre polychrome de l'original en bois polychrome du XVe siècle, ateliers Mérindol, 1995, collection privée

© CDAS de Belley-Ars, 2012



 **PRIÈRE DE CLÔTURE
DU JUBILÉ UNIVERSEL**
24 DÉCEMBRE 2024 - 4 JANVIER 2026

Vierge Marie,
au pied de la Croix de ton Fils Jésus,
tu te tenais debout dans l'espérance.
Dans les épreuves, dans les doutes,
tu nous guides vers Jésus, le Bon Berger
qui donne sa vie pour nous.

Avec toi,
nous rendons grâce à Dieu notre Père
pour cette année jubilaire de l'espérance.
Le Seigneur fit pour nous des merveilles,
Saint est son nom !
Il conforte notre foi, soutient notre espérance
et rend active notre charité.

Vierge Marie,
sûrs de ton écoute
et de ta sollicitude maternelle,
nous te confions toutes nos intentions.
Que ta tendresse console
les malades, les désespérés, les petits et les pauvres.
Nous te confions les personnes qui commencent un chemin de foi.
Nous te prions pour les vocations sacerdotales dans notre diocèse.

D'un seul cœur, avec toi Marie, nous supplions :
Viens Esprit saint,
fais de nous des disciples missionnaires pour annoncer au monde
la bienheureuse espérance du Christ Ressuscité !

Amen.

Les rdv DANS LE DIOCÈSE



Retrouvez les événements diocésains dans l'agenda du site diocésain : www.catholique-belley-ars.fr ou en flashant le QR Code ci-dessus

AGENDA

- Samedi 6 décembre : Marche avec l'évangile à Meillonnas
- Dimanche 7 décembre : Veillée louange consolation à Ars
- WE 6 et 7 décembre : Parcours Cléophas à la maison Jean-Marie-Vianney à Bourg-en-Bresse
- Samedi 13 décembre : Journée échange et formation pour les accompagnateurs de préparation au mariage sur le thème de la Liberté à la maison Jean-Marie-Vianney à Bourg-en-Bresse
- Du vendredi 30 janvier (18h30) au dimanche 1^{er} février (16h) retraite en diocèse à l'Abbaye de Vénierie (71)
- Samedi 31 janvier : Rassemblement des futurs mariés à la maison Jean-Marie-Vianney à Bourg-en-Bresse
- WE 31 janvier-1^{er} février : WE Dieu est Là, pour les jeunes de 12 à 17 ans à l'Institution Lamartine à Belley





Sommaire

Editorial	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 02
Informations officielles	p. 05
Vie du diocèse	p. 12
Jubilé Ars 2025	p. 22
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 27



Église des Pays de l'Ain Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

EPA 2025 - N°12: 1^{er} Décembre 2025

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC 01, CEF, DDEC, Maurice Simplex, CDAS, Sanctuaire d'Ars, Yves Pourchoux

Contact : Service Diocésain de la Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

<https://catholique-belley-ars.fr/>